

30.09.2011

CP: Les producteurs veulent pouvoir réguler leur production afin de ne plus devoir payer des soutiens aux exportations

Lausanne, le 29 septembre 2011. Le 1er octobre, la force obligatoire obligeant les producteurs de lait à verser une taxe de 1 ct./kg de lait sera effective. Ce fonds sera utilisé pour exporter des surplus de matières grasses et de poudre. Cette pratique est contraire au principe de souveraineté alimentaire, car elle entraîne un dumping sur les prix à l'exportation et instaure une situation de concurrence déloyale chez nos collègues paysans à l'étranger. En plus d'être taxés, les producteurs suisses n'ont aucune garantie que cette mesure provoque une hausse de prix, car ils n'ont pas la possibilité de réguler eux-mêmes leur offre en fonction des prix et des marchés. Ce privilège reste entre les mains de l'industrie. Les paysans sont à nouveau pris au piège. Le temps est venu de développer de nouvelles règles commerciales plus équitables et de créer une plateforme nationale de régulation des volumes en main des producteurs.

Les 34 millions de francs récoltés sur le dos des producteurs alimenteront un fonds de soutien pour exporter les invendus de Crémo, Hochdorf ou encore Emmi. Ces exportations iront casser les marchés de nos collègues paysans à l'étranger, qu'ils soient Européens ou habitants d'un pays en développement. Dans ces pays, ces exportations menacent l'industrie locale qui ne peut résister à la concurrence de produits laitiers importés de Suisse à des prix inférieurs aux coûts locaux de production.

« Les soutiens à l'exportation des produits agricoles sont l'instrument commercial le plus néfaste pour les pays du Sud », martèle Isolda Agazzi, responsable de la politique commerciale chez Alliance Sud.

En plus d'être une perte nette de revenu pour les familles paysannes suisses, cette taxe ne résout en rien le problème de la surproduction en amont. « Les producteurs doivent honorer les contrats et produire plus pour compenser la baisse continue des prix. Il faut casser cette spirale. Pour cela, les entrepreneurs que sont les paysans doivent obtenir un prix qui couvre leurs frais comme toutes entreprises, c'est le point numéro un. La plateforme de gestion doit ensuite garantir ce rapport prix/quantité, assurer la répartition de la production et garantir aux industries un approvisionnement en lait de qualité suisse pour satisfaire des marchés rémunérateurs. Il faut y intégrer également les consommateurs », rappelle Patrice Dubosson de la Commission lait d'Uniterre.

Pour Uniterre, l'industrie ne prend pas ses responsabilités. Elle pousse à la production pour baisser les prix, augmenter son chiffre d'affaires et rentabiliser ses investissements, quitte à créer des stocks qui devront être exportés avec l'argent des paysans. Cette situation engendre une précarité croissante des exploitations laitières du pays. Elle remet en question la volonté des citoyennes et des citoyens de maintenir une production laitière décentralisée, durable, de type paysanne et non industrielle et qui puisse dégager des revenus qui assurent la pérennité de la production. L'industrie poursuit donc des objectifs qui vont à l'encontre du principe de souveraineté alimentaire.

Face à cette situation déplorable, les producteurs, les consommateurs et les pouvoirs politiques sont contraints de réagir vite et bien. L'heure n'est plus aux motions qui stigmatisent les « mauvais » ou les « bons » producteurs. Il s'agit de redonner aux producteurs le pouvoir de réguler eux-mêmes leur production.

Les signataires de ce communiqué demandent à la Confédération

1. La force obligatoire pour la création d'une plateforme nationale de régulation des quantités en main des producteurs pour obtenir des prix qui couvrent des frais de production
2. De ne plus subventionner des exportations de beurre et de lait en poudre vers les pays en développement

Contacts :

Uniterre:

Pierre-André Tombez, président d'Uniterre +41796345487 (F, ev D)

Patrice Dubosson, coprésident commission lait d'Uniterre +41794187785 (F)

Nicolas Bezençon, secrétaire d'Uniterre +41795745412 (F)

Rudi Berli, secrétaire d'Uniterre +41787077883 (F, D)

AllianceSud:

Isolda Agazzi +41794344560 (F, I, D)

EMB:

Anton Sidler, membre du bureau exécutif EMB de France, +33608261927 (F, D)
Sonja Kerspeter, secrétaire d'EMB +491786021685 (F, D)

[Ce document en format PDF](#)

[<<< back](#)